

# LE CATALOGUE DE LA CHANSON FOLKORIQUE FRANÇAISE

ROBERT BOUTHILLIER

Il y a quelques mois paraissait le premier volume de la nouvelle édition du *Catalogue de la Chanson folklorique française*, publié par Conrad Laforte<sup>1</sup>. Cette "nouvelle édition" est, en fait, une première. Elle fait suite à un travail initial, dont le titre était d'ailleurs identique<sup>2</sup>, mais qui n'était qu'une étape transitoire. Dactylographié et tiré à 125 exemplaires distribués exclusivement aux bibliothèques et aux centres de recherche spécialisés en folklore, ce premier état du *Catalogue* n'offrait qu'une liste alphabétique des "titres communs" et des renvois proposés par Laforte et à partir desquels celui-ci avait patiemment élaboré le catalogue analytique qui sert depuis lors de système de classification de la chanson traditionnelle aux Archives de Folklore de l'université Laval. Il restait cependant à rendre accessibles les milliers de références ainsi accumulées au fil des enquêtes ethnographiques et des dépouillements bibliographiques — elles sont passées de vingt-cinq mille en 1958 à plus de soixante-dix mille en 1977. C'est le premier volet de ce travail de titan que nous présente Conrad Laforte avec la parution de volume consacré aux "chansons en laisse".

Pour bien comprendre en quoi consiste cette catégorie particulière, il faut se reporter à un travail antérieur de l'auteur. Le "titre commun" est un outil de regroupement des versions d'un même type, comme le sont les numéros Arne-Thompson pour le conte; c'est donc un instrument unificateur, mais sa vocation classificatoire ne dépasse pas les possibilités de l'ordre alphabétique. Depuis quelques années, Laforte s'était attaqué à ce problème et il en vint à proposer une classification basée d'abord sur la forme poétique des chansons. Cette proposition fait l'objet d'une étude parue en 1976<sup>3</sup>, où il expose la systématique de son approche. Ainsi, une fois le répertoire subdivisé en sept catégories formelles distinctes, — les chansons en laisse constituant la première de ces catégories —, il devenait plus facile, plus logique aussi, d'organiser les chansons par groupes thématiques à l'intérieur de chacun des ensembles ainsi constitués.

La nouvelle édition du *Catalogue* s'appuie sur cette double approche. En la publiant par tranches à contenu homogène, on évite l'arbitraire d'une livraison par ordre alphabétique où se côtoieraient des chansons qui n'ont rien de commun ni du point de vue de la forme, ni du point de vue du sujet. Et l'homogénéité formelle entraîne automatiquement une plus grande homogénéité thématique, ce qui permet de faire des regroupements par scénarios ou par sujets qui constituent la base d'une classification codée du répertoire. Ainsi, les 355 types de chansons en laisse présentés dans le premier volume du *Catalogue* sont subdivisés en 17 groupes distincts: A. chansons à sujet religieux ou hagiographique; B. chansons à caractère épique ou tragique; C. chansons héroï-comiques; D. premières nuits de noces et maumariées; E.

<sup>1</sup>LAFORTE, Conrad. *Le Catalogue de la Chanson folklorique française. Volume I: Chansons en laisse*. Nouvelle édition. Préface de Luc Lacourcière. Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, cxi-561p. (Les Archives de Folklore, 18.)

<sup>2</sup>LAFORTE, Conrad. *Le Catalogue de la Chanson folklorique française*. Québec, P.U.L., 1958, xxix-397p. (Publication des Archives de Folklore.)

<sup>3</sup>LAFORTE, Conrad. *Poétiques de la Chanson traditionnelle française*. Québec, P.U.L., 1976, ix-161p. (Les Archives de Folklore, 17.)

jalous et cocus; etc. A l'intérieur de ces groupes, chaque chanson reçoit un numéro d'ordre; on peut alors la désigner par une cote précise (exemples: *La Passion de Jésus-Christ* reçoit la cote A-6; *Le Prisonnier de Nantes*, B-17; *Le Petit mari*, D-9; etc.).

Mais le *Catalogue* est bien plus qu'un système de classification. C'est avant tout un précieux ouvrage de référence qui s'appuie sur un dépouillement systématique des collections sonores ou manuscrites conservées aux Archives de Folklore du CELAT<sup>4</sup> et au CCECT à Ottawa<sup>5</sup>, de même que de la bibliographie canadienne et d'une bonne partie de la bibliographie européenne francophone. Pour chaque type distinct, représenté par le titre commun qui lui a été attribué<sup>6</sup>, l'auteur présente la liste de toutes les versions qu'il a inventoriées à date; pour certaines chansons, la liste atteint les 300 références et plus. Chacune d'entre elles renvoie à la bibliographie s'il s'agit d'un ouvrage publié, ou à la collection s'il s'agit d'un document original inédit; dans ce dernier cas, le nom et l'âge de l'informateur sont indiqués, de même que la date de la collecte. Les références se terminent toutes par une description matérielle du document: nombre de couplets, présence d'un refrain, d'une transcription musicale, etc. Le tout est présenté selon un ordre alphabétique géographique, par pays, par provinces et, dans le cas du Québec, par comtés. La section "catalogue" proprement dite est aussi précédée d'une bibliographie imposante — elle tient en 112 pages — où sont signalés les ouvrages d'où sont tirées au moins deux références à des chansons en laisse.

"La nouvelle édition du *Catalogue* (...) a pour but de faciliter les études comparées sur la chanson de tradition orale en mettant à la disposition des chercheurs les références à toutes ces chansons" (p. x). Cet objectif n'est pas encore complètement atteint, mais il est en bonne voie. Les spécialistes auront maintenant un accès direct à un dépouillement qui, sans être exhaustif, constitue cependant une base départ indispensable à toute recherche sur la chanson traditionnelle française; la mise en circulation d'un outil de travail qui n'était consultable qu'à Québec accélérera le travail et supprimera l'obligation d'un déplacement souvent coûteux, pour les Européens en particulier. D'ici trois ans, lorsque les volumes consacrés aux deux prochaines catégories — chansons énumératives (parution prévue en 1979) et chansons strophiques (parution prévue en 1981) — auront été publiés, les folkloristes jouiront d'un instrument de travail et de recherche qui deviendra rapidement indispensable.

La seule véritable faiblesse du *Catalogue* réside non pas au niveau d'une exhaustivité à laquelle il eût été utopique de prétendre, d'autant plus que des suppléments pourront toujours être publiés en temps et lieu, mais plutôt au niveau de l'identification des types. Mis à part les quelques titres universellement connus (comme par exemple *A la claire fontaine*) et ceux généralement utilisés par les spécialistes (*La Barbière*, *La Blanche Biche*, etc.) un grand nombre d'entre eux demeurent sans signification précise, sans parallèle concret pour les non-initiés au catalogue des Archives de Folklore. C'est un moindre mal car en retournant aux volumes dont les références sont indiquées pour un type donné, on peut assez facilement établir le lien entre le titre et le texte de la chanson. La démarche inverse est cependant moins évidente. Le

(continué à p. 41)

<sup>4</sup>Centre d'Etudes sur la Langue, les Arts et les Traditions populaires, Université Laval, Québec.

<sup>5</sup>Centre Canadien d'Etudes sur la Culture Traditionnelle, Musée National de l'Homme, Ottawa.

<sup>6</sup>Dans le cas du présent volume, le titre est suivi de la formule de la coupe du vers de la laisse. Se reporter à C. Laforte, *Poétiques*..., pp. 9 à 31.